AVERTISSEMENT

DU SECOND VOLUME.

L'espérance qu'on nous donne de recevoir des archives étrangères plusieurs documents importants, nous oblige d'ajourner encore l'introduction générale que nous avions promise. Il importe qu'elle contienne un résumé complet de toutes les pièces que l'on pourra réunir.

Celles qu'on va lire, et qui ne nous étaient connues jusqu'ici qu'imparfaitement, sont de nature à modifier sous plusieurs rapports les hypothèses que nous avons émises au tome III de notre *Histoire de France* en faveur de l'ordre du Temple.

Du reste, quelque opinion qu'on adopte sur la règle des Templiers et l'innocence primitive de l'ordre, il n'est pas difficile d'arrêter un jugement sur les désordres de son dernier âge, désordres analogues à ceux d'autres ordres religieux. Il suffit de remarquer dans les interrogatoires que nous publions, *que les dénégations sont presque toutes identiques,* comme si elles étaient dictées d'après un formulaire convenu ; *qu'au contraire les aveux*

sont tous différents, variés de circonstances spéciales, souvent très-naïves, qui leur donnent un caractère particulier de véracité. Le contraire devrait avoir lieu, si les aveux avaient été dictés ou arrachés par les tortures ; ils seraient à peu près semblables, et la diversité se trouverait plutôt dans les dénégations.

Je renouvelle ici mes remercîments aux savants employés des Archives nationales, MM. Castelnau et de Stadler, qui m'ont aidé pour la copie, la correction et la table du second volume.